

Filière Physiothérapie

Charte Éthique

INTRODUCTION

La formation en physiothérapie à HESAV est une formation professionnalisante, fondée sur des valeurs fondamentales partagées et des principes déontologiques similaires à ceux de la pratique professionnelle. Elle vise à développer des compétences, attitudes et comportements attendus de professionnel·le·s de la santé. Le toucher thérapeutique occupe une place centrale dans cette formation en tant qu'outil d'apprentissage, de soin et d'interaction. Il s'utilise comme outil d'apprentissage et moyen d'intervention thérapeutique dans le cadre de la formation. Il est au service du processus thérapeutique, dans ses différents aspects préventifs, curatifs, éducatifs ou palliatifs.¹ L'apprentissage des techniques implique deux postures complémentaires et fondamentales en formation initiale : être modèle pour une démonstration ou une application à des fins d'apprentissage (ressentir sur soi et recevoir) ou être praticien·ne réalisateur·rice de la technique (réaliser sur autrui et donner).

Qui est concerné·e ?

Ce document s'applique à toute personne participant à la formation Bachelor en physiothérapie : les étudiant·e·s, l'équipe pédagogique, ainsi que tou·te·s les acteur·rice·s de la formation.

Objectifs du Document

Ce document²est fondé sur un travail collectif engagé entre les étudiant·e·s et les enseignant·e·s de la filière physiothérapie de HESAV. Il s'appuie également sur le référentiel de compétences, la législation en vigueur dans le canton de Vaud, ainsi que sur la Directive 3.1.19 Dispositif de prévention et de gestion des cas de discrimination et de harcèlement applicable au sein de HESAV. La présente charte définit les principes fondamentaux visant à encadrer la formation dans un cadre sécurisé, garantissant l'intégrité physique et psychique de toutes les personnes impliquées.

Elle établit comme principes le consentement libre et éclairé, le respect des diversités et des parcours, la sécurité émotionnelle et physique, ainsi que la co-responsabilité des étudiant·e·s et enseignant·e·s. Elle vise à créer un cadre d'apprentissage sécurisant, bienveillant, inclusif et professionnel, fondé sur le respect mutuel, essentiel à la qualité des soins et de l'enseignement.

¹ Schaub, C., von Gunten, A., & Morin, D. (2016). Examen de la portée des connaissances sur les concepts du toucher et du massage et de leurs effets sur l'agitation et le stress des personnes âgées hospitalisées atteintes de démence. *Recherche en soins infirmiers*, (126), 7–23

² Ce document s'inspire notamment des recommandations de la HE-ARC et de l'Université Grenoble Alpes

Il vise à :

- Établir de façon explicite les valeurs fondamentales partagées et les comportements attendus pour optimiser les conditions d'apprentissage et favoriser la professionnalisation.
- Contribuer à soutenir le développement d'une posture professionnelle éthique et inclusive, centrée sur le consentement, le respect et la sécurité, notamment dans le cadre du toucher thérapeutique.
- Instaurer un climat de confiance et de respect entre les personnes.
- Permettre à chacun·e de s'engager dans les cours pratiques de façon confortable et sécuritaire, aussi bien en réalisant les techniques qu'en les expérimentant sur soi.
- Favoriser les comportements professionnels attendus des soignant·e·s en situation clinique.
- Favoriser l'identification, l'expression, la prise en compte et le dialogue autour d'une gêne ou d'un inconfort en lien avec le rapport au corps (le sien ou celui des autres) et les relations interpersonnelles.
- Préciser les implications concrètes du cadre formel sur les comportements des acteur·trices de la formation.
- S'engager ensemble dans une démarche d'amélioration continue et de questionnement des pratiques professionnelles.

VALEURS FONDAMENTALES

À chaque rentrée académique, la charte est présentée aux étudiant·e·s de première année par leurs pair·e·s des volées supérieures, en présence de membres du corps enseignant. À cette occasion, les valeurs fondamentales de la charte sont présentées, et leur sens partagé et précisé.

- Respect
- Consentement
- Responsabilité
- Intégrité
- Bienveillance
- Sécurité
- Inclusivité
- Professionnalisme

PRINCIPES CLÉS DU CONSENTEMENT, DU TOUCHER ET DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

Le consentement, entendu comme l'expression d'un accord libre et éclairé, doit être systématiquement recherché, quelle que soit la situation, avant tout contact physique, mobilisation, exercice pratique ou demande de se dévêtement. Il est non négociable et peut être retiré à tout moment, sans justification.

Nous retenons une définition fondée sur cinq critères : il doit être libre, éclairé, explicite, spécifique et réversible.³Cela implique que chaque personne fasse preuve d'une attitude adaptée et fournisse toutes les informations pertinentes à la prise de décision.

- Lors des démonstrations, le volontariat est systématiquement employé pour sélectionner une personne.
- La possibilité de dire non ou la demande d'adaptation de l'action pratiquée doit être respectée par toutes les personnes impliquées.
- Dans le cadre de la formation, le toucher et le déshabillage sont utilisés à des fins pédagogiques.
- La prise d'images ou de sons, ou leur diffusion à des fins pédagogiques, est autorisée sous réserve du consentement des personnes impliquées.

La Tenue Vestimentaire

- La tenue doit faciliter l'observation clinique et l'accès des zones concernées.
- Il est du devoir des enseignant·e·s, lors des cours de formation pratique, de préciser aux étudiant·e·s qui peuvent se porter volontaires la zone à découvrir, le geste à pratiquer et son intérêt pour la formation.
- Il est du devoir des étudiant·e·s de porter une tenue adaptée à l'activité pratique du cours, tel que requis pour les rôles de physiothérapeute et de modèle (par exemple : short et t-shirt amples). Les étudiant·e·s sont invité·e·s à apporter une serviette de bain pour des raisons d'hygiène ou pour recouvrir certaines zones du corps.

DROITS ET DEVOIRS COMMUNS AUX PERSONNES EN FORMATION ET AU CORPS ENSEIGNANT

Droits

- Être respecté·e dans sa dignité, ses opinions, son intégrité physique et psychique, quelle que soit son origine ou ses spécificités.
- Évoluer dans un environnement sécurisant, respectueux et non discriminatoire.
- Bénéficier de la confidentialité concernant les données personnelles et sensibles.

Devoirs

- Adopter un comportement respectueux en toutes circonstances et s'abstenir de tout comportement intrusif ou non consenti (regards, gestes, paroles).
- Respecter la vie privée et la confidentialité des membres de la communauté HESAV et des patient·e·s.
- Se montrer attentif·ve aux différences culturelles, religieuses et aux expériences individuelles, susceptibles d'engendrer des rapports diversifiés au corps, au toucher et à la nudité.
- En toutes circonstances — à l'école, dans la vie quotidienne ou lors des échanges numériques — ne pas commenter l'apparence physique d'autrui ni formuler de moqueries ou de remarques discriminatoires. Aucune attitude ou propos jugeant, insultant ou discriminatoire ne sera toléré·e.
- Il est de la responsabilité de chacun·e d'être vigilant·e et engagé·e pour le bon déroulement de la formation.

³ Mackinnon Lacasa, L., Abdulcadir, J., Jacot-Guillarmod, M., Widder, O., & Dominicé Dao, M. (2024). *Appliquer le consentement, dans les soins et au-delà*. Revue Médicale Suisse, 20(880), 1238–1242. <https://doi.org/10.53738/REVMED.2024.20.880.1238>

Droits et Devoirs Spécifiques des Personnes en formation

Droits

- Suivre un programme d'enseignement de qualité.
- Communiquer clairement son consentement sans crainte de jugement, notamment dans les pratiques impliquant un contact physique ou un déshabillage.
- Avoir accès à un·e référent·e pair·e élu·e par sa classe, formé·e pour écouter et accompagner.

Devoirs

- Respecter les pratiques professionnelles en vigueur et adopter une posture pédagogique selon laquelle les étudiant·e·s sont pleinement responsables de leur formation (respecter les horaires, discréption en cas de retard, avertir au cas où l'absence a une implication sur l'organisation de la formation, réaliser les tâches pédagogiques demandées, engagement dans la formation).
- Participer activement aux activités pédagogiques, dans un climat favorable à l'apprentissage. S'engager à accepter le rôle de modèle pour son ou sa camarade binôme de cours, dans un esprit de solidarité et dans le respect des limites de consentement établies.
- Annoncer à l'enseignant·e s'il ou elle ne se sent pas en sécurité ou à l'aise lors d'une manœuvre pratique ou démonstration.

Droits et Devoirs Spécifiques du Corps Enseignant

Droits

- Les enseignant·e·s doivent être respecté·e·s dans leur singularité, quelles que soient leurs spécificités.
- Être informé·e par l'étudiant·e concerné·e de toute condition médicale, limitation physique, contre-indication ou absence de consentement pouvant affecter la participation aux exercices pratiques ou compromettre la sécurité.
- Mettre en œuvre les modalités pédagogiques adaptées à l'objectif de formation et, si nécessaire, appliquer les mesures réglementaires appropriées.

Devoirs

- Informer les étudiant·e·s lors des cours de formation pratique, la zone à découvrir, le geste à pratiquer et son intérêt pour la formation, afin qu'ils·elles puissent communiquer librement leur consentement.
- Créer un espace permettant aux étudiant·e·s de refuser sans jugement certaines pratiques ou le déshabillage.
- Être garant·e·s de la diffusion d'informations adaptées concernant l'hygiène, les tenues.

Application dans les Espaces Informels et Festifs

- Les mêmes principes éthiques s'appliquent dans tous les contextes de la formation (cours, stages, événements), ainsi qu'aux espaces informels et festifs.
- Aucun comportement inapproprié ne doit être toléré (pression, exhibitionnisme).
- L'incitation à la consommation d'alcool ou de drogues est interdite.
- Encourager la posture de témoin actif·ve : intervenir face à des comportements inadaptés. L'attention à la sécurité à l'égard des personnes sous l'influence de substances est attendue.

MECANISMES DE SOUTIEN, DE SIGNALLEMENT ET D'APPLICATION

La charte fait l'objet d'une signature symbolique par les étudiant·e·s et les enseignant·e·s. Pour assurer l'effectivité de ses principes, divers dispositifs seront mis en œuvre :

- Les étudiant·e·s ont accès à un·e référent·e pair·e formé·e, élu·e par sa classe, pour écouter et accompagner.
- Une « care team » désignée par les membres de la volée est mise en place à chaque rentrée académique, avec le soutien de l'Institution. Elle est composée de référent·e·s pair·e·s formé·e·s.
- Les référent·e·s de volée, en collaboration avec un·e référent·e de filière et la déléguée à l'égalité et à la diversité, élaborent un dispositif sécurisé de feedback et de signalement pour toute difficulté rencontrée. Ce dispositif s'applique à l'ensemble des contextes de formation ainsi qu'aux espaces informels.
- En cas de problème ou de question, il est recommandé de contacter l'équipe pédagogique, le service de santé ou la déléguée à l'égalité et à la diversité.

ENGAGEMENT ET ÉVOLUTION

Ce document affirme la responsabilité de toutes et tous dans la co-construction d'un espace sûr, respectueux, inclusif et éthique, tout au long de la formation. Il engage chacune et chacun à cultiver une culture du consentement, du toucher professionnel et du respect des diversités.

Il s'agit d'un engagement collectif, partagé et durable de l'ensemble de la communauté.

Ce document est évolutif et a vocation à être adapté par les parties prenantes au début de chaque rentrée académique. Il inscrit le respect réciproque au centre de toutes les relations entre le corps enseignant et les étudiant·e·s, au service de l'atmosphère de travail et de la qualité de la formation.